

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-U022338

187896

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2340 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ALAMI CHAMS KAMAL

Date de naissance : 10.3.88

Adresse : 1 LOT 2015 CASE

Tél. : 06.13.94.69.94 Total des frais engagés : .Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : M. ALAMI CHAMS KAMAL

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : HISTOLOGIE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/12/23	C	3		<i>Dr. M. M. Mohamed</i> Urologue Salmouen - Casablanca 23 36 36 74 05 12 23 01 08

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>W</i>	11/12/23		600 00

### AUXILIAIRES MEDICAUX

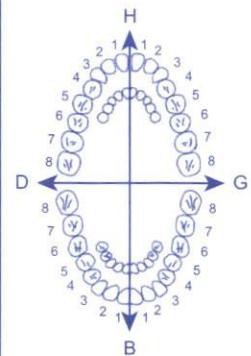
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
COEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

**ODF PROTHESES DENTAIRES**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

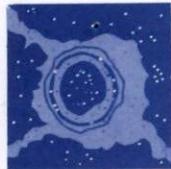
**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



# LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

## FACTURE

FACTURE : 48274

CASABLANCA LE : 11/12/2023

Analyses effectuées le: 11/12/2023

Pour.....: Mr. ALAMI CHAMS KAMAL

Sur prescription du: Dr ELMRINI.M

Code.....: 23WA1833



Organisme.....: NC

**Montant Net :** 600.00      **Dhs**

Arrêtée la présente facture à la somme de :

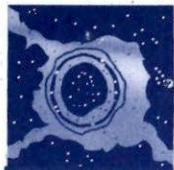
SIX CENTS Dhs 00 Cts

0522 . 99 . 37 . 20 / 21 - 1. زنقة شاتلا - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.99.37.20/21 - الفاكس : 104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Email : laboratoire.ibnkhaldoun@gmail.com

I.F : 01085932 - Patente : 34772143 - ICE : 001676411000013

104 م Kerr. زاوية عبد المؤمن - 1. زنقة شاتلا - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.99.37.20 / 21 - الفاكس : 104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél. : 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86  
Dr. A. SEKKAT  
Dr. A. BRITEL  
L'ANATOMIE ET LA CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN  
*[Handwritten signature over the stamp]*



# LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

## DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Ordonnance du docteur :

Nom et prénom : M. ALAMI-CHAIMS KAMAL

Né le : 10/03/1955

Age : ....

CJ023L11070137

Professeur EL  
Chirurgien Urologie  
Id. Abdelmoumen - Casablanca  
522253636-Fax 0522253636

MR  MME  MLLE  ENF

Référence

Siège et nature du prélèvement :

Cytologie :

- Frottis de dépistage : - Vagin  Exocol  Endocol  Endometre

- Date des dernières règles : .....

- Traitements éventuels : .....

Renseignements cliniques et paracliniques :

Mme.....  
.....  
.....  
Radiographies : .....

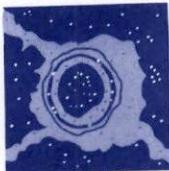
Date : 11.12.13

Signature

Professeur EL MRINI Moncef  
Chirurgien Urologue  
16 Bd Abdelmoumen - Casablanca  
522253636-Fax 0522253636

0522.99.37.86 - 104 مكرر، زاوية عبد المؤمن - 1، زقة شاتلا - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.99.37.20/21 - الفاكس : 104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Adresse Email : laboratoire.ibnkhaloun@gmail.com



# LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

**Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.**  
**ANATOMOCYTOPATHOLOGISTES**

Nom : ALAMI CHAMS KAMAL

Docteur : ELMRINI.M

Age : 68A ans

Date de réception : 11/12/2023

Organisme : NC

Code Patient : 23WA1833

Organe : Prostate.

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : Adénome de prostate.

Résection vaporisation de la prostate.

Reçu un matériel de résection endoscopique, pesant 10g, inclus en totalité (6 capsules) et correspondant histologiquement à des copeaux de parenchyme prostatique, siège d'une hyperplasie adénoléiomateuse commune.

Le tissu conjonctivo-musculaire est d'aspect fibro-myomateux, plus rarement fibro-oedémateux, enserrant de gros vaisseaux, à paroi épaisse et hyalinisée.

Le contingent adénomateux est fait d'acini, le plus souvent de taille modérée, très rarement dilatés, dont le revêtement est régulier, le plus souvent dédifférencié, très rarement en métaplasie transitionnelle.

Ce parenchyme montre quelques manchons inflammatoires mononucléés, empiétant sur les deux contingents et retrouvés en foyers.

Le revêtement urothelial est totalement coagulé, inexistant et inanalysable sur ces copeaux.

CONCLUSION : - Hyperplasie adénoléiomateuse de la prostate avec prostatite chronique en foyers.

- Absence de malignité sur le matériel examiné.

Signé : Dr. A. LAKHMIRI BRITEL

Duplicata fait le 20/12/2023

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES  
IBN KHALDOUN  
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila  
Dr. F. SEKKAT  
Dr. A. BRITEL